



**Coordinateur (rice)
Territoire /Familles / Parentalité**

Le (la) coordinateur (trice) territoire et développement social local coordonne :

L'animation collective (comprenant, l'animation collective famille, l'animation parentalité et la ludothèque).

L'animation de proximité, le secteur vieillissement, le lien avec les ateliers socio linguistiques,

Dans le cadre du projet social et de ses dimensions globales, transversales, et participatives, il (elle) est chargé(e) de développer l'activité du secteur en favorisant l'épanouissement et l'émancipation des publics, la participation des familles, l'implication de l'équipe dans la conduite du projet et le travail en partenariat.

Veille à une cohérence d'ensemble du pôle développement social local en lien avec le projet social avec une attention particulière aux enjeux environnementaux dans une perspective d'avenir durable

- Il (Elle) est chargé(e) de la responsabilité générale du pôle, de l'animation, de la gestion administrative et financière en lien avec la Direction de l'association.
- Le (la) responsable établit et entretient les relations avec les partenaires et les institutions.
- Le (la) responsable inscrit le pôle territoire et développement social local son environnement social, culturel et humain et met en place une politique de réseaux, de partenariats dans le cadre du projet social.
- Le (la) responsable assure un lien et une collaboration avec les organismes en lien avec le développement social.

Lien hiérarchique :

- N+1 : Directeur
- N-1 : animateur(rice) proximité, intervenants ponctuels, animateur ludothèque parentalité

➤ **Fonctions générales**

- Gestion économique et financière
- Gère et administre le pôle territoire adultes/ Familles et développement social local dans les domaines financiers et administratifs en tenant compte des évolutions budgétaires et des orientations de l'association.
- Réalise les dossiers de subvention du pôle et les évalue.
- Réalise le rapport d'activité annuel, assure le suivi du budget et des taux d'occupation.
- Elabore tous les suivis statistiques demandés par la direction du centre social et par les autorités de contrôle

ANIMATION SOCIALE

- Favorise la participation des publics à la vie et au fonctionnement du pôle en impulsant une réelle dynamique de coopération, veille à l'implication des publics de façon constante

Projet de secteur

- Mobilise les publics autour des problématiques et du projet social. Il (elle) conduit les actions et supervise le développement social local familles en lien avec le pôle culture enfance et jeunesse

Parentalité

Est garant de l'implication des familles dans le projet CLAS

Il elle co-construit le projet d'accompagnement à la scolarité avec les responsables des pôles enfance et jeunesse

- Accompagnement des animateurs occasionnels et des bénévoles le cas échéant il ou elle peut participer aux recrutements.
- Mise en valeur et communication autour de l'action (exposition photo, évènements...)
- Supervise et veille au projet ludothèque permettant d'accompagner le collectif d'habitants et assurer le lien aux familles
- Est garante avec l'animateur de l'implication des familles dans le cadre de la ludothèque
- Veille à inscrire le projet ludothèque dans la programmation des manifestations et des animations de territoires
- **Animation locale lien social :**
 - Encourage et supervise l'animation de territoire et veille particulièrement à la mobilisation des habitants dans les manifestations de territoire. A cet effet il elle permet aux habitants d'intégrer les commissions existantes et créer des collectifs autour des problématiques repérées
 - Être présent sur les temps d'accueil des différents accueils de publics
 - Organiser des groupes de travail et de mobilisation du public
 - Animer et coordonner des temps forts intervenant **dans l'espace public et au sein du centre social**
 - A partir du diagnostic réalisé et d'une écoute des besoins et des envies des habitants, accompagne et met en œuvre des projets répondant aux besoins (accès aux soins, prévention, accès aux droits...)
 - Développe la participation active des populations annéciennes et d'origine étrangère à la vie locale et permet à la société d'accueil de participer à cette démarche d'intégration.

Assurer un lien permanent dans la mise en place des ateliers socio linguistiques

Construire des liens avec les acteurs sanitaires et sociaux : **mettre en relation** les seniors avec les organismes d'aide à la personne, de soins à domicile ou d'établissements accueillant les personnes âgées

Supervise les projets en directions des seniors.

Veille à la mise en place d'une politique senior avec l'aide de deux bénévoles: des permanences sur le marché.

Il ou elle **met en relation** les seniors avec les organismes d'aide à la personne, de soins à domicile ou d'établissements accueillant les personnes âgées (AIMV, ELEA, EHPAD Stéphane Hessel et Mutualité). **Organiser des visites guidées** de ces établissements.

Accès aux droits/ accès aux soins

- Veille à l'accueil et l'information du public.

Informer les populations sur les droits en général par une **présence quotidienne dans l'espace public** (sur le marché, dans les rues, dans les commerces...) ...

- Participer aux réunions des partenaires locaux (technicien ville, association, éducateurs...)
- Promouvoir les projets opérationnels auprès des partenaires et des habitants
- Établir des liens avec différents intervenants extérieurs.
- Coordonner, contrôler et rendre compte de l'ensemble des actions d'animation.

➤ Ressources Humaines et Management

- Organise la définition des rôles en cohérence avec le projet de pôle et en appui avec les fiches de postes et la complémentarité des fonctions.
- S'assure de l'adéquation personne/poste pour chaque professionnel en fonction des compétences et organise le travail en fonctions de ces compétences
- Dynamise et anime l'équipe

➤ Travail et solidarité d'équipe

- Il (elle) organise et planifie le travail de l'équipe du pôle.
- Il (elle) travaille en binôme avec la coordination enfance-jeunesse et petite enfance

- Les horaires de travail peuvent être réguliers et décalés dans certains cas pour les besoins du service. L'alternance temps de terrain/temps administratif sur la journée.

Autonomie et responsabilité

- Le (la) responsable du pôle est responsable de l'exécution des activités qui lui sont affectées.
- Il (elle) a la responsabilité de l'accompagnement et de l'animation de l'équipe adultes et développement social local.
- Il (elle) a la responsabilité du suivi des relations partenariales en lien avec le poste.
- Il (elle) veille aux respects de l'accord des familles en cas de lien avec les services sociaux.

Diplôme :

Le (la) coordinateur (rice) est titulaire de la qualification imposée par la réglementation à savoir, CESF, DEJEPS , master développement social local, licence d'intervention sociale

CDD de remplacement 1 mois minimum avec probablement poursuite en CDI.

Adresser un mail avec lettre de motivation et CV à Mme la Présidente.
contact@crangevriermanimation.com